Citer cet article :
Armand Fabio et Gerfaud Jean-Pierre, « Transmettre le francoprovençal : défis et enjeux contemporains. L'exemple du département de l'Ain », *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 40, octobre 2025, pp. 43-62.

TRANSMETTRE LE FRANCOPROVENÇAL : DÉFIS ET ENJEUX CONTEMPORAINS
L'exemple du département de l'Ain

Fabio Armand
Université Catholique de Lyon, Institut Pierre Gardette, UR Confluences : Sciences et Humanités (EA1598)
Jean-Pierre Gerfaud
Université Catholique de Lyon, Institut Pierre Gardette

Situation sociopolitique du francoprovençal en France

Nous sommes, aujourd'hui, dans un contexte historique où nous assistons à la disparition toujours plus rapide de la diversité linguistique sur le territoire français et dans le monde. Nous pouvons même parler d'une situation pour le moins paradoxale : cette perte constante d'anthropodiversité va de pair avec une connaissance toujours plus approfondie et articulée de ces formes de diversités, comme la compréhension des principes généraux qui se trouvent à la base des dynamiques langagières et culturelles. Le francoprovençal[1] illustre bien cette situation paradoxale : alors qu'elle est l'une des langues gallo-romanes ayant suscité l'intérêt

1. — Langue transfrontalière, le francoprovençal s'étend, en France, sur la plus grande partie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à partir des Monts du Forez, à l'ouest, jusqu'à la frontière avec la Suisse et l'Italie. Ce domaine linguistique comprend notamment les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Ain et du Rhône, la plus grande partie des départements de la Loire (à l'exception de la frange occitane des régions de Saint-Bonnet-le-Château et de Bourg-Argental) et de l'Isère (sauf l'extrémité sud occitane du Royans, du Trièves et une partie du Vercors), l'extrémité nord des départements de la Drôme (au nord de Saint-Vallier) et de l'Ardèche (au nord d'Annonay). Le francoprovençal est également utilisé dans une autre région française voisine : en Bourgogne-Franche-Comté, dans la partie sud du département du Jura, soit les deux tiers, et à l'extrémité sud du département du Doubs (région de Pontarlier), et en Bourgogne, à l'extrémité sud-est de la Saône-et-Loire, dans la Bresse louhannaise, et dans le Mâconnais (*cf.* M. Rivoira et

de chercheurs de réputation internationale, elle continue à perdre ses locuteurs en nombre, surtout sur le territoire français où la situation sociolinguistique est très critique, une certaine diffusion du francoprovençal subsistant uniquement dans les zones rurales et chez les personnes de plus de 80 ans[2].

La loi n° 2021-641 – dite « loi Molac », d'après le nom de Paul Molac, député du Morbihan, qui l'a déposée – vient, le 21 mai 2021, témoigner bien tardivement de cette situation et cherche à apporter des mesures de protection et de promotion des langues dites « régionales »[3], principalement dans les trois domaines du patrimoine, de l'enseignement et des services publics. Si la signature par la France de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, en 1999, n'a jamais amené à une ratification – et cela nonobstant la suggestion du rapport Cerquiglini, en 1999, selon laquelle les langues régionales de France sont un patrimoine de la Nation et pas uniquement des territoires où elles sont utilisées –, cette loi apporte, pour la première fois, une reconnaissance du francoprovençal en tant que langue autonome par rapport à ses voisines gallo-romanes, le français, les variétés d'oïl et l'occitan. Le *Cadre d'application et promotion de l'enseignement des langues et cultures régionales* (Circulaire du 14 décembre 2021) vient aussi reconnaître, pour la première fois, la possibilité d'enseigner facultativement le francoprovençal dans les écoles primaires et secondaires afin de permettre de

> « développer l'apprentissage des langues vivantes régionales et la connaissance des cultures qu'elles portent […] contribuant ainsi à transmettre un patrimoine national qu'il convient de connaître, de préserver, d'interroger et de faire vivre. »

Suite au retard dans la reconnaissance de cette langue de la part du Ministère de l'Éducation nationale, aujourd'hui nous ne pouvons qu'envisager la mise en place de projets d'initiation et de sensibilisation à la langue et

F. Armand, « Panoramica degli studi francoprovenzali sui due versanti delle Alpi », *Géolinguistique*, t. 22, 2022, en ligne, [http://journals.openedition.org/geolinguistique/7496].

2. — M. Bert, J. Costa et J.-B. Martin, *Étude FORA. Franco-provençal et occitan en Rhône-Alpes*, Lyon, Institut Pierre Gardette, INRP, ICAR, DDL, 2009, en ligne [https://www.ucly.fr/la-recherche/institut-chaire-projets-recherche/institut-pierre-gardette/les-publications-de-lipg/rapport-fora/]. Consulté le 10 octobre 2023.

3. — Cette appellation, pour juridique qu'elle soit, ne suffit pas à rendre compte de la réalité des langues en question qui relèvent à la fois de l'histoire et du patrimoine. Par ailleurs, le terme « régional » peut être réducteur car il introduit une dimension territoriale et mettrait ces langues en situation d'infériorité par rapport à la langue française officielle. De plus, beaucoup d'entre elles dépassent les frontières administratives d'État : c'est le cas, pour la réflexion que nous allons conduire, du francoprovençal.

à la culture. Seuls les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie ont pu développer, depuis 2010, grâce au soutien de l'Académie de Grenoble, des enseignements du francoprovençal dans des collèges et lycées, qui reposent, toutefois, sur la démarche volontariste des enseignants[4].

Le département de l'Ain et le francoprovençal

Le département de l'Ain, par ses caractéristiques géomorphologiques, est fait de particularismes que se sont plu à évoquer les hauts-fonctionnaires avant et après la Révolution : on peut penser à l'Intendant Bouchu, sous Louis XIV, le préfet Bossi, sous Napoléon Ier, ou René Lebeau, un des pères de la géographie humaine et de la géographie du paysage. Il suffit de regarder une carte routière pour se rendre compte que le département est traversé d'autoroutes, ce qui pourrait laisser penser que toutes les conditions sont réunies pour la disparition de la langue historique de ce territoire : le francoprovençal. Et pourtant, la Bresse, au nord-ouest du département, est un territoire où la langue historique est encore pratiquée aujourd'hui. L'attachement au terroir de la population est profond. La vie rurale est encore riche non seulement d'activités agricoles, mais aussi industrielles et les pratiques culturelles et cultuelles sont foisonnantes. C'est un territoire qui a conservé un attachement au folklore, aux tenues vestimentaires, aux chants et danses, aux pratiques de métiers d'autrefois et à une mise en valeur d'un habitat rural typique. Les musées ethnographiques sont au nombre de trois, dont deux associatifs et la langue y a toute sa place. Les associations locales comportent assez souvent des activités patoises, ce qui fait que, dans les années 1970-1980, les membres les plus engagés ont cherché à mettre par écrit leur patois : Manziat, Viriat et Saint-Étienne-du-Bois. Mais, alors qu'en 1960, au marché de Bourg-en-Bresse, la plupart des visiteurs parlaient en patois aux marchands, cette pratique a aujourd'hui disparu. C'est le résultat probablement d'un émiettement des activités, sans véritable coordination et sans horizon de référence.

L'ajout en 2004, dans la Constitution française, à l'article 75, de l'affirmation des langues comme patrimoine a permis de mobiliser les instances régionales, les lieux de recherche, les élus et les membres des associations. En 2009, l'Assemblée Régionale Rhône-Alpes entérine un rapport et les chantiers auxquels elle invite :

4. — Bron M., « L'enseignement scolaire du francoprovençal : l'exemple du savoyard en Savoie », *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, t. 18, « Le francoprovençal », 2011, p. 7.

1. Inventaire des productions existantes et dispersées chez les particuliers ou les associations ;
2. Édition de textes anciens et contemporains en langue francoprovençale ;
3. Étude des microtoponymes qui sont autant d'images de l'environnement et lieux sociaux qui ont emprunté ses mots à la langue régionale ;
4. Accompagnement des associations pour l'information sur le francoprovençal, sa valorisation et sa transmission.

La fédération *Patrimoine des Pays de l'Ain*, d'intérêt public, qui regroupe autour des patrimoines 130 associations, son conseil d'administration et ses salariés, appuyés sur l'*Institut Pierre Gardette* (Université Catholique de Lyon) et la Région Rhône-Alpes se sont saisis de cette opportunité afin de proposer des actions permettant de donner de la visibilité à la langue et à ses locuteurs et des points de repères linguistiques. Cette collaboration s'organise, donc, autour d'une triple cohérence regroupant la Région (domaine institutionnel et politique), l'Institut Pierre Gardette et les universitaires (domaine de la recherche et de l'enseignement), et le domaine associatif (domaine de la promotion et des acteurs du territoire).

À partir de ce triangle relationnel, il a été possible d'organiser de nombreuses manifestations dans le département de l'Ain, dont un exemple a été l'organisation de la *Semaine internationale du francoprovençal*, en 2012. D'autres actions ont permis de produire des textes à propos de la langue : insertion de documents familiaux dans des publications scientifiques[5] ou édition de fables en langues régionales[6]

Cette collaboration a permis de collecter, puis d'utiliser des ressources, dans un travail collaboratif, pour comprendre l'environnement linguistique et culturel du territoire. Ces actions ont aussi permis de former des personnes à l'animation d'ateliers pour adultes locuteurs et/ou « grands recommençants », c'est-à-dire ceux qui ont entendu parler le francoprovençal mais qui ne l'ont pas appris comme langue maternelle. Ces ateliers ont été organisés en neuf journées (2015-2016), puis six (2018-2019), sur deux niveaux, par une équipe d'universitaires s'appuyant sur des animateurs locaux, locuteurs de la langue, déjà confirmés. Ces jour-

5. — J.-B. Martin, 2014, *Les Poilus parlaient patois. Documents dialectaux de Rhône-Alpes*, Lyon, EMCC, 2014 (*Régionales*).

6. — *Trésor des fables d'Auvergne-Rhône-Alpes : quand nos fabulistes rivalisent avec La Fontaine*, dir. J.-B. Martin, 2 volumes en francoprovençal et 3 en occitan, Lyon, EMCC, 2017 (*Régionales*) ; *Trésor des fables d'Auvergne-Rhône-Alpes : quand nos fabulistes rivalisent avec La Fontaine*, dir. id., 1 volume en francoprovençal et 1 en occitan, Saint-Julien-en-Genevois, La Salévienne, 2021 (*Régionales*).

nées de formation ont aussi permis de préparer des animateurs pouvant intervenir dans les temps d'animation périscolaires[7] (Armand, 2020). Il est important de souligner que dans cette collaboration entre universitaires et groupes associatifs, ces derniers restent propriétaires de leurs productions (éthique) et sont accompagnés par les premiers dans une exigence de recherche, de rigueur et de communication (épistémologie).

L'évolution des activités organisées en Bresse sur ces dix dernières années a vu, d'un côté, disparaître une partie significative de locuteurs et de locuteurs-animateurs de qualité, mais, en même temps, on a aussi assisté au développement d'une plus forte conscience des enjeux linguistiques et culturels autour de la langue francoprovençale. Au sortir de la pandémie de Covid-19, les groupes se sont retrouvés. Aujourd'hui, les « grands recommençants » sont majoritairement des hommes ; quant aux commençants, jeunes adultes, qui ont pu entendre de façon sporadique la langue, ils sont majoritairement de jeunes femmes. Cet intérêt pour le patrimoine linguistique et culturel reste limité en nombre et porté par une population qui a la réputation, depuis des siècles, d'être persévérante et patiente.

Francoprovençal et domaine de l'éducation. Pourquoi un retard si considérable dans la reconnaissance de cette langue ?

Depuis le rapport Cerquiglini de 1999, le francoprovençal a été reconnu comme une langue régionale de France au titre du patrimoine linguistique et culturel, mais il ne faisait pas partie des langues régionales qui peuvent être enseignées à l'école. La promulgation de la loi dite Molac est venue, en 2021, remplir ce vide législatif et a permis une reconnaissance, même très tardive, du francoprovençal.

Restent à poser des questions qui ne rejoignent pas nécessairement l'observation précédente. Comment les responsables institutionnels, qui connaissent cette situation, ne prennent-ils pas la mesure de la place du langage dans la tâche éducative et ne veillent-ils pas, sur l'espace territorial dont ils ont la responsabilité, à ce que les étudiants en Master professionnalisant vers l'enseignement aient des connaissances minimales sur la langue historique ? Pourquoi n'est-il pas proposé aux enseignants en poste une formation sur cette langue dans le cadre de la formation

7. — F. Armand, « Didactic perspectives and revitalization of an endangered language: the case of Francoprovençal in the Ain department (France) », dans Actes du colloque *Didactic Challenges III Didactic Retrospective and Perspective: Where/How do we go from here?*, dir. A. Peko, M. Ivanuš Grmek et J. Delcheva Dizdarevikj (Osijek, mai 2019), Osijek, University of Osijek, Faculty of Education, 2020, p. 398-408.

continue ? En conséquence, il ne faut pas s'étonner que les parents d'élèves, dont les lieux de formation n'ont pas donné connaissance de la langue historique, ne fassent pas de démarches pour leurs enfants. Toutefois, les retards et la difficulté d'une reconnaissance officielle du francoprovençal ne sont pas à attribuer qu'aux seuls représentants politiques, comme nous allons le voir plus loin.

Une fragmentation linguistique

Nous pouvons relever quelques aspects concernant la représentation de la langue qui ont pu contribuer à cette reconnaissance tardive de la langue francoprovençale en tant qu'entité autonome. Nous avons appris de la dialectologie perceptuelle[8] (Preston, 1999) que les locuteurs d'une langue développent des perceptions et des représentations sur les différenciations linguistiques diatopiques et, le plus souvent, ces « mécanismes perceptuels » portent principalement sur les variations qui sont à la fois internes à un parler et aux variations de ceux avec lesquels il entre en contact dans un espace géographique donné. Ainsi, la conscience linguistique des locuteurs se trouve fragmentée en une mosaïque de variétés différentes où les « autres » – les habitants de la communauté voisine qui parlent pourtant, eux aussi, une variété de francoprovençal – ne parlent pas la même langue. Les opinions et jugements « intuitifs », c'est-à-dire produits par un non-linguiste, ont produit une vision fragmentaire de l'espace francoprovençal, empêchant le développement d'une conscience linguistique commune entre locuteurs d'une même langue. Pouvons-nous reprocher à des locuteurs ordinaires de ne pas avoir de conscience linguistique, ni d'avoir su la développer ?

Cette fragmentation apparaît aussi au niveau « contre-intuitif », scientifique, des linguistes et dialectologues. Le francoprovençal se caractérise, en effet, par une importante fragmentation, surtout sur le plan phonétique[9], liée en grande partie par le fait que Lyon, qui en était autrefois le centre directeur, a abandonné, dès la fin du Moyen Âge, cette langue à la faveur de l'ancienne langue française[10]. Par la suite, dépourvu d'un centre de direction de la langue, le francoprovençal s'est fragmenté en

8. — *Handbook of Perceptual Dialectology*, dir. D. R. Preston, 2 vol., Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 1999-2002, vol. I, 1999.

9. — G. Tuaillon, *Le Francoprovençal*, t. 1, Quart, Musumeci, 2007 ; t. 2, dir. F. Armand, R. Champrétavy et J.-B. Martin, Saint-Nicolas, Centre d'Études Francoprovençales « René Willien », 2023.

10. — P. Gardette, « Le francoprovençal. Son histoire, ses origines », dans *Actes du 5e Congrès international de langue et littérature d'oc et d'études francoprovençales (Nice, 6-12 septembre 1967)*, dir. G. Moignet et R. Lassalle, Paris, Les Belles Lettres, 1974, p. 294-305.

un foisonnement de réalisations locales. L'intérêt de la dialectologie pour la variation diatopique a renforcé, involontairement, la représentation intuitive que les locuteurs du francoprovençal avaient construite.

L'histoire génétique de la langue

De même, la dénomination de « francoprovençal », qui pourrait faire penser à un mélange de français et de provençal, n'a pas joué en faveur de la compréhension de l'unité de la langue de la part des politiques, qui ont continué à considérer cette langue soit comme une variété d'oïl, soit comme une variété d'oc. Dans ce contexte, la célèbre définition fournie par Gaston Tuaillon[11], selon lequel « le francoprovençal est le proto-français resté à l'abri de certaines innovations septentrionales », n'a pas joué favorablement, tout au moins au niveau politique, pour démêler la question de l'autonomie du francoprovençal en tant que langue. Selon Tuaillon, le francoprovençal se serait formé suite à la segmentation du domaine gallo-roman à la fin de l'époque mérovingienne ou au début de l'époque carolingienne (moitié du VIII^e^ siècle). La question concernant la phylogénétique du francoprovençal aurait donc pu jouer un rôle sur la « non-reconnaissance » du francoprovençal.

Un article fondamental de Chambon et Greub[12] remet en cause, à partir du témoignage des monnaies mérovingiennes (vers 560-vers 675), « la théorie standard selon laquelle le francoprovençal se serait formé, à partir du proto-français, d'abord par différenciation négative (sur des refus d'innovations)[13] ». Les palatalisations typiques du francoprovençal – dont l'évolution de *-a* final après consonne palatale – apparaîtraient déjà à partir des VI^e^ et VII^e^ siècles et permettraient de concevoir le francoprovençal « comme une entité génétique à part entière », et, donc, pas « comme un dialecte conservateur du français, tardivement autonomisé ».

Écrire la langue ?

Un autre problème que nous devons mettre en évidence concerne l'écriture du francoprovençal. Il est inutile de rappeler ici la longue tradition littéraire écrite de cette langue, datant au moins de la première moitié du XIII^e^ siècle[14]. Plus complexe est la question des conventions graphiques

11. — G. Tuaillon, « Le francoprovençal : progrès d'une définition », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 10/1, 1972, p. 293-339 (p. 336).

12. — J.-P. Chambon et Y. Greub, « Données nouvelles pour la linguistique galloromane : les légendes monétaires mérovingiennes », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. 95, 2000, p. 147-182.

13. — *Ibid.*, p. 174.

14. — G. Tuaillon, *La Littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, Ellug, 2001.

pour la notation du francoprovençal[15]. Le choix d'une graphie peut vite se transformer en une véritable lutte pour la graphie, opposant deux méthodes principales de notation de la langue : phonétique ou orthographique, ou standardisée. Le choix a souvent été celui d'une notation permettant de représenter la variété locale d'une communauté, ce qui a contribué à renforcer l'idée de la fragmentation du domaine francoprovençal. Une méthode phonétique permet de s'intéresser à la diversité phonétique de chaque parler, afin d'analyser le système phonologique de chaque variété. La graphie la plus connue sur le territoire français est la graphie de Conflans, construite à partir de 1985 par une collaboration entre des linguistes et des patoisants, sous l'égide du professeur Gaston Tuaillon. Les principes de base de cette graphie sont énoncés de la façon suivante :

> « […] personne n'a cherché à unifier l'ensemble au profit d'une région, au profit de la série d'habitudes d'un groupe d'écrivains ou de lecteurs, au détriment de tous les autres. Personne n'a cherché à construire une langue théorique moyenne ; tout le monde a voulu conserver la diversité et la richesse de toutes les régions de la Savoie[16]. »

Cette graphie phonétique donne la possibilité à tout un chacun d'écrire son propre patois, en le transcrivant avec une assez grande précision en n'utilisant que les signes de l'alphabet latin.

Toutefois, cette méthode peut être difficilement intelligible par des non-experts et brise l'unité linguistique de la langue. Et si le but est de transmettre la langue dans le cadre de l'Éducation Nationale, une graphie de ce type ne peut pas non plus être acceptée, sans risquer de soulever de nombreuses questions : quelle variété de francoprovençal va-t-on utiliser ? Existe-t-il une seule « langue francoprovençale » ou avons-nous affaire à une multitude de parlers ? Ces réflexions ouvrent à une discussion concernant la normalisation de cette langue qui se développe à partir des années 2000, suite à la naissance du mouvement de l'*Alliance Culturelle Arpitane*, qui se réunit plus tard autour de Dominique Stich[17] et de sa proposition d'une orthographe supradialectale. Les critères qui ont été retenus pour proposer cette orthographe ont été la volonté de construire une

15. — X. Lamuela, « Une orthographe englobante pour le francoprovençal ? Avantages et difficultés », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales*, t. 75, 2017, p. 68-99.

16. — G. Tuaillon, « La graphie de Conflans pour le patois savoyard », *Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales*, t. 10, 1984, p. 5-8 (p. 5).

17. — D. Stich, *Parlons francoprovençal. Une langue méconnue*, Paris, L'Harmattan, 1998 (*Parlons*) ; id., *Dictionnaire des mots de base du francoprovençal*, Thonon-les-Bains, Éditions Le Carré, 2003.

> « orthographe gallo-romane, c'est-à-dire proche de, pour ne pas dire intermédiaire entre, la graphie du français et celle de l'occitan […] [et de] tenir compte de l'*étymologie*, de la *morphologie*, et de la *dérivation* dans le vocabulaire[18]. »

L'objectif de cette orthographe est d'atteindre la « représentation identitaire globale[19] » des principaux caractères qui distinguent le francoprovençal des autres langues gallo-romanes, tentant de concilier l'unité de la langue et la variation de ses parlers[20].

Si cette orthographe supradialectale n'a pas trouvé un terrain fertile pour se déployer, Jean-Baptiste Martin[21] a, plus récemment, mis au point une nouvelle graphie englobante pour l'écriture du francoprovençal. Son mérite a été de diriger un groupe de travail international – composé de Marc Bron, pour la Savoie, Raphaël Maître, pour la Suisse, et Christiane Dunoyer et Andrea Rolando, pour la Vallée d'Aoste – et d'intégrer, dans un seul ouvrage, les propositions de ses prédécesseurs. Sans imposer une forme plus ou moins localisée à l'ensemble du domaine, cette proposition veut donner aux locuteurs un outil qui leur permettra de dépasser la réalité fragmentée du francoprovençal et de prendre conscience de l'unité de la langue. Comme le constate Martin,

> « [la proposition d'une nouvelle graphie englobante] est d'autant plus d'actualité que les chances de survie du francoprovençal passent par l'enseignement ou par l'apprentissage tardif ainsi que par la création et la diffusion d'œuvres culturelles (littéraires, théâtre, chants…). […] Bien que la question soit difficile, il nous a semblé important de doter le francoprovençal d'une graphie englobante aussi simple que possible afin de favoriser son apprentissage futur (l'apprentissage familial et local dès l'enfance devenant l'exception) ou la diffusion d'écrits dialectaux sur l'ensemble du domaine et même au-delà[22]. »

Toutefois, ces discussions concernant les graphies peuvent ouvrir de véritables querelles au sein des groupes de locuteurs qui auraient appris

18. — Id., *Parlons francoprovençal*, p. 37.

19. — Id., *Dictionnaire des mots de base du francoprovençal*, *op. cit.*, x.

20. — Une orthographe étymologique permet de faire ressortir l'étymon d'un mot, voire son appartenance à une famille de mots ayant la même origine. Écrire le mot *rousa* permet de marquer le -s- étymologique du latin, rosa, tandis que, dans sa forme phonétique *rouza*, on met plutôt l'accent sur sa prononciation en indiquant le son -s- sonore, ce qui éloigne le lecteur et le locuteur de l'origine du mot.

21. — J.-B. Martin, *La Langue francoprovençale. Découverte et initiation*, Gleizé, Éditions du Poutan, 2021.

22. — J.-B. Martin, « Graphie du francoprovençal », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales*, t. 76, 2019, p. 125-135 (p. 125-126).

à rédiger dans une orthographe et ne souhaiteraient pas réapprendre une nouvelle convention graphique. En même temps, l'utilisation d'une graphie de type phonétique, rendant compte du domaine francoprovençal avec ses variétés, ne rend pas crédible, ni acceptable pour le Ministère de l'Éducation nationale l'existence d'une langue si « mouvante », qui ne rentrerait pas dans le cadre de l'« idéologie du standard » véhiculée par les discours tant politiques qu'administratifs. Cette conception tend à vouloir imposer les normes d'homogénéité et de standardisation propres à la langue française comme unique système de référence permettant d'évaluer la légitimation d'une langue à être enseignée. Cela peut générer chez les locuteurs des langues régionales un sentiment d'illégitimité : leur langue serait non conforme à la vision que l'autorité aurait imposée, même si, dans leur conscience linguistique, elle est digne d'être employée, ainsi que d'être transmise aux nouvelles générations. Tout l'enjeu ne consiste-t-il pas à trouver un juste milieu entre la variation et l'uniformité ?

Enjeux contemporains pour la promotion du francoprovençal

Sur la lancée de l'approbation de la loi dite Molac, le francoprovençal a été reconnu comme discipline rare, grâce, notamment, à un travail que l'Institut Pierre Gardette a mené en collaboration avec les collègues du Centre de dialectologie de l'Université Grenoble-Alpes, du Laboratoire Dynamique du Langage (DDL) de l'Université Lyon 2 et de l'Université Lyon 3. Cette reconnaissance de la discipline « Langue de France : francoprovençal » – ainsi que de « Langues de France : breton et celte » et de « Langues de France : occitan-langue d'Oc » – montre un intérêt de la part du Ministère pour appuyer la recherche autour de ces disciplines « dont les effectifs d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et d'étudiants diminuent parfois, alors même que leur intérêt scientifique demeure ». Ces avancées ont été réalisées dans le cadre du projet de *Cartographie des disciplines rares*[23] du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui vise à « veiller au développement et à la protection du patrimoine intellectuel, scientifique et culturel » surtout dans le domaine de l'éducation supérieure.

Si, d'un côté, la valorisation de la recherche a pu avancer, toute différente est la situation pour la transmission. Les chercheurs de l'Institut Pierre Gardette ont pu rencontrer, début 2023, le Recteur de l'Académie

23. — https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/cartographie-des-disciplines-rares-46362.

de Lyon et de la Région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes, Olivier Dugrip, qui a assuré ces mêmes fonctions à l'Académie de Bordeaux et à celle de la région académique Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes entre 2013 et 2015. Ils ont pu lui proposer la mise en place d'une sensibilisation et d'une initiation au francoprovençal et aux langues régionales de la France auprès des élèves et des enseignants des écoles primaires et secondaires de Lyon. Le fait que le lancement de ces activités dépend d'une demande spécifique des parents d'élèves auprès du Chef d'établissement et, ensuite, auprès des Inspecteurs d'Académie laisse supposer que les premières créations de poste d'enseignant en francoprovençal tarderont, au moins pour l'Académie de Lyon.

Dans l'attente de ce travail de sensibilisation, qui doit commencer en dehors du cadre éducatif institutionnalisé pour atteindre les parents de futurs élèves et étudiants de collèges et lycées, Fabio Armand a répondu à une demande ponctuelle venant d'une enseignante en histoire et géographie du Lycée Saint-Joseph de l'Assomption, un lycée professionnel privé proposant des formations tertiaires en gestion, commerce, logistique et industrielles en thermique, sanitaire, froid et électricité. Ce projet[24] veut proposer une initiation à la diversité linguistique et aux langues régionales de la France, en portant une attention particulière sur celles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'occitan et le francoprovençal. Pendant l'année académique 2023-2024, nous avons proposé quatre interventions d'une heure pour chacune des classes qui ont adhéré au projet. Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

1. Diversité linguistique et langues régionales de la France, avec un atelier sur les processus de revitalisation des langues à travers la musique de la vague Folk-rock des années 1990 ;
2. La Révolution française et la question linguistique, avec un parcours qui amène les étudiants à s'intéresser à la notion de « colonisation interne »[25], ainsi qu'à s'initier à la pensée décoloniale ;
3. Petite histoire de la langue française et des régionalismes du français, avec un atelier sur les mots de français régional de Lyon ;
4. Initiation au francoprovençal et à l'occitan de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec activités pratiques permettant de faire le pont entre les trois langues gallo-romanes, avec le français.

Nous avons essayé de développer un projet de recherche-action afin de pouvoir construire, dans les années suivantes, une véritable formation

24. — Le projet s'est déroulé tout le long du second semestre 2023.
25. — R. Lafont, *La Révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, 1967 (*Idées*, 123).

sur le francoprovençal et les autres langues régionales de la France qui pourrait être proposée auprès d'autres établissements.

Les enjeux seraient ceux énoncés dans le *Cadre d'application et promotion de l'enseignement des Langues et cultures régionales* de décembre 2021, soit :

- un intérêt éducatif pour construire un bilinguisme français-langue régionale : « l'étude d'une langue vivante régionale amène les élèves à opérer des rapprochements avec la langue française et participe ainsi à une meilleure maîtrise de celle-ci » ;
- une insertion des langues régionales dans le cadre des programmes de langues vivantes, qui comprendraient une sensibilisation et une initiation aux élèves des écoles primaires, ainsi que la création d'une méthode de langue francoprovençale. Cette réflexion va de pair avec la mise en place d'une formation pédagogique qui prendrait en compte le cadre européen de référence.

En prenant en considération ces objectifs, l'Institut Pierre Gardette a élaboré un ensemble cohérent de fiches pédagogiques, accompagnées de documents visuels et sonores, dans le respect du cadre européen de référence pour l'enseignement des langues. Maintenant que le Ministère a accepté de reconnaître la langue francoprovençale comme étant digne d'être enseignée, on est en mesure de proposer des projets d'information, de sensibilisation et d'enseignement du francoprovençal, en tant que langue orale et écrite, dans les territoires où le francoprovençal était autrefois utilisé. Ces fiches pédagogiques, utilisant la graphie englobante pour l'écriture du francoprovençal, permettent d'organiser des activités portant sur quatre types de compétences : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Les publics visés sont vastes, les interventions allant des écoles primaires jusqu'aux maisons de retraite. La réflexion pour la construction des fiches pédagogiques (*cf.* Annexes) s'appuie sur une approche ethnolinguistique, capable de construire des ponts entre la culture et la langue, dans une relation d'interdépendance.

Bibliographie

Armand F., 2020, « Didactic perspectives and revitalization of an endangered language: the case of Francoprovençal in the Ain department (France) », dans *Actes du colloque Didactic Challenges III Didactic Retrospective and Perspective: Where/How do we go from here?* (Osijek, mai 2019), Osijek, University of Osijek, Faculty of Education, 2020, p. 398-408.

Bert M., J. Costa et J-B. Martin, 2009, *Étude FORA. Franco-provençal et occitan en Rhône-Alpes*, Lyon, Institut Pierre Gardette, INRP, ICAR, DDL, 2009, en ligne [https://www.ucly.fr/la-recherche/institut-chaire-projets-recherche/institut-pierre-gardette/les-publications-de-lipg/rapport-fora/]. Consulté le 10 octobre 2023.

Bron M., 2011, « L'enseignement scolaire du francoprovençal : l'exemple du savoyard en Savoie », *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, t. 18, « Le francoprovençal », 2011, p. 7.

Chambon J.-P. et Y. Greub, 2000, « Données nouvelles pour la linguistique galloromane : les légendes monétaires mérovingiennes », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. 95, 2000, p. 147-182.

Gardette P., 1974, « Le francoprovençal. Son histoire, ses origines », dans *Actes du 5e Congrès international de langue et littérature d'oc et d'études francoprovençales (Nice, 6-12 septembre 1967)*, dir. G. Moignet et R. Lassalle, Paris, Les Belles Lettres, 1974, p. 294-305.

Handbook of Perceptual Dialectology, dir. D. R. Preston, 2 vol, Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 1999-2002, vol. I, 1999.

Lafont R., 1967, *La Révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, 1967 (*Idées*, 123).

Lamuela X., 2017, « Une orthographe englobante pour le francoprovençal ? Avantages et difficultés », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales*, t. 75, 2017, p. 68-99.

Martin J.-B., « Graphie du francoprovençal », *Bulletin du Centre d'Études Francoprovençales*, vol. 76, 2019, p. 125-135.

Id., *La Langue francoprovençale. Découverte et initiation*, Gleizé, Éditions du Poutan, 2021.

Id., *Les Poilus parlaient patois. Documents dialectaux de Rhône-Alpes*, Lyon, EMCC, 2014 (*Régionales*).

Rivoira M. et F. Armand, 2022, « Panoramica degli studi francoprovenzali sui due versanti delle Alpi », *Géolinguistique*, t. 22, 2022, en ligne, [http://journals.openedition.org/geolinguistique/7496].

Stich D., *Dictionnaire des mots de base du francoprovençal*, Thonon-les-Bains, Éditions Le Carré, 2003.

Id., *Parlons francoprovençal. Une langue méconnue*, Paris, L'Harmattan, 1998 (*Parlons*).

Trésor des fables d'Auvergne-Rhône-Alpes : quand nos fabulistes rivalisent

avec La Fontaine, dir. J.-B. Martin, 2 volumes en francoprovençal et 3 en occitan, Lyon, EMCC, 2017 (*Régionales*).

Trésor des fables d'Auvergne-Rhône-Alpes : quand nos fabulistes rivalisent avec La Fontaine, dir. J.-B. Martin, 1 volume en francoprovençal et 1 en occitan, Saint-Julien-en-Genevois, La Salévienne, 2021 (*Régionales*).

Tuaillon G., *Le Francoprovençal*, t. 2, dir. F. Armand, R. Champrétavy et J.-B. Martin, Saint-Nicolas ; Centre d'Études Francoprovençales « René Willien », 2023.

Id., *Le Francoprovençal*, t. 1, Quart, Musumeci, 2007.

Id., *La Littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, Ellug, 2001.

Id., « La graphie de Conflans pour le patois savoyard », *Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales*, t. 10, 1984, p. 5-8.

Id., « Le francoprovençal : progrès d'une définition », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, t. 10/1, 1972, p. 293-339.

Annexes

Fiche pédagogique d'activité à l'usage des intervenants

№31A : *FAIRE VIVRE* un texte poétique :
LE CORBEAU ET LE RENARD

Identité de l'activité		
Type de l'activité	Lecture, théâtre → Compréhensions écrite et orale, production orale	
Variété langue locale	Francoprovençal de Grièges (Ain)	
Public	Enfants sachant lire Si les enfants ne savent pas lire, on peut adapter l'activité	
Objectifs	**(Langue)**	Pratiquer le francoprovençal à partir d'un texte littéraire français
	(Culture)	Faire vivre et le texte littéraire et la langue par le jeu
Conditions de réalisation spécifiques	Un groupe de TAP (Temps d'Activité Périscolaire) Enfants ayant une bonne connaissance de la fable *Le corbeau et le renard*	
Temps de l'activité	2 heures voire plus.	
Matériel nécessaire	**(Document)**	Les planches lexicales, en plusieurs exemplaires
	(Objet)	Matériel de sonorisation + CD
	(Texte)	**Texte n°13 : *Le corbeau et le renard* (un par enfant)**

Description de l'activité	L'intervenant commence par vérifier que le texte est suffisamment bien connu dans sa version française. Après quoi, il fait écouter un enregistrement du texte en patois, ou bien il le lit. Les enfants doivent repérer les éléments qui jouent un rôle dans la narration, et on les identifie au moyen de cartes qui les représentent. On essaie de fixer le vocabulaire grâce aux fiches, puis le texte est mis en actes par les enfants, par groupes (1 narrateur, 1 corbeau, 1 renard + accessoires).
Formulation de la consigne	« Connaissez-vous *Le corbeau et le renard* ? » « Écoutez ce texte, et essayez de repérer les éléments, personnages ou objets, les plus importants. » « Maintenant je vous distribue ces cartes, et vous allez deviner comment on dit ce qu'elles représentent en patois ! » « Pour finir, nous allons jouer le texte, avec quelques accessoires. »

TEXTE №13 : LE CORBEAU ET LE RENARD

Graphie 1
LA GRAYA / LA KOURNELYE PI LOU RENA

Métrecha Graya (Na kournelye) su n'abrou pershya
Tenive dé chon bé on froumôzhou.
Métrou Rena pe lou gou aleshya,
Li tin a peu pré cho lingazhou :
« É bonzhou métrecha graya (kournelye).
Ke vou z'éte plazè, ke vou me sèblô brôvou,
Sè mèti che veutron ramazhou,
Che rapeurte a veutron plemazhou,
Vou z'éte lou ra du mondou de chlé beu ».
A chlé mou la graya (la kournelye) se chouin pô mé de plazi,
Pi pe montrô cha brôva voua
Vouare on larzhou bé, pi lache chôtô bô cha proua.
Lou Rena s'è chazi pi li de :
« Ma brava dama, apreni don ke tou flatyo
Vi u dépè ke chotye ke l'ékete :
Chela lesson vô bin on froumôzhou sè doutou ».
La graya (kournelye) on p'te peu konfu
Chonzhya, mé on peu tar, k'on ne li prèdra pô mé.

LE CORBEAU ET LE RENARD
Traduction



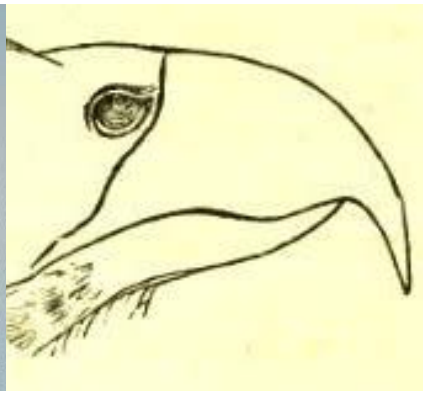
Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
« Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois. »
À ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie ;
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le Renard s'en saisit, et dit : « Mon bon Monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. »
Le Corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

VIGNETTES POUR PRATIQUER LE VOCABULAIRE











POUR APPROFONDIR : LIENS SOCIO-HISTORIQUES

L'CORBÉ SAVOYO
(datant de l'Annexion des départements de Savoie et Haute-Savoie à la France)

1 U fin sanjhon d'on vio crèzni,
On jouanne corbé preu dégordi,
Allove binstou s'régalo
D'on rblyoshon qu'é vgnive d'robo.
On rno, qu'achon-nove party' uto,
Dzo l'crèzni z'est bin vite arvo.

2 « Éh ! Bonjhor mon corbé !
« T'o l'ai rudament fié
« Diant ton brov' habit nê !
« Mais sè t'shantivo on coplet
« On verrait s'la vouê vaut l'gilet.
« Allez, réveille-no l'fand dé bouê.
« Alô tiè, t'saré, mon garçon,
« L'pè crone conscrit du canton. »

3 Nutron corbé puse son rblyoshon
À na feurshè, su on grou snion.
Avouè sé griffes, l'tin bin saro,
Pouè é répand : « Mon pour rno,
Tè m'prands per on corbé français,
Man cé qu't'o roulo l'otra nè.
Mais, po d'chance, taborniô dè rno,
Mê, d'sè on corbé savoyo.

(Francoprovençal de Reignier, Haute-Savoie)

LE CORBEAU SAVOYARD
Traduction

1 Tout au sommet d'un vieux pommier,
Un jeune corbeau très dégourdi,
Allait bientôt se régaler
D'un reblochon qu'il venait de voler.
Un renard qui reniflait par-là autour,
Sous le pommier est très vite arrivé.

2 « Eh ! Bonjour mon corbeau !
« Tu as l'air rudement fier
« Dans ton bel habit noir !
« Mais si tu chantais un couplet
« On verrait si la voix vaut le gilet.
« Allez, réveille-nous le fond des bois.
« Alors là, tu seras, mon garçon,
« Le plus courageux conscrit du canton. »

3 Notre corbeau pose son reblochon
À une fourche, sur un gros nœud.
Avec ses griffes, le tient bien serré,
Puis répond : « Mon pauvre renard,
Tu me prends pour un corbeau français,
Comme celui que tu as roulé l'autre nuit.
Mais, pas de chance, nigaud de renard,
Moi, je suis un corbeau savoyard.